



Paris, le 10 mai 2021

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve,

Depuis plusieurs semaines, à l'occasion de tribunes publiées sur internet ou d'interventions dans les médias, l'obligation de réserve qui s'impose à tout militaire a été largement transgressée. Des prises de positions éminemment politiques ont été attribuées à des militaires tenus à cette obligation, quand elles n'ont pas été revendiquées par ces derniers.

Pour différentes raisons, peut-être par naïveté, certains ont fait le choix de s'affranchir de cette obligation de réserve. Au nom de la défense de convictions personnelles, ils ont contribué à entraîner l'armée dans des débats politiques au sein desquels elle n'a ni légitimité ni vocation à intervenir. Face à cela, il me semble important de faire preuve de bon sens et surtout de lucidité, au moment où chacun d'entre nous perçoit nettement les tentatives d'instrumentalisation de l'institution militaire tout comme les entreprises de déstabilisation.

Notre obligation de réserve est souvent mal comprise : si elle limite effectivement la liberté d'expression, elle préserve absolument la liberté d'opinion. Chaque militaire est libre de penser ce qu'il veut, mais il lui appartient de distinguer sans ambiguïté ce qui ressort de sa responsabilité de citoyen de ce qui ressort de sa responsabilité de militaire. L'obligation de réserve garantit la neutralité politique, ciment de la crédibilité des armées vis-à-vis des Français. C'est cette neutralité qui permet l'engagement sans réserve et sans arrière-pensée des militaires au profit de chacun de leurs compatriotes.

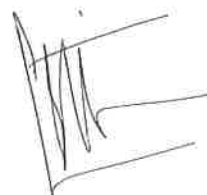
Notre mission est l'une des plus importantes – et des plus nobles – qui soient : préparer et assurer par la force des armes la défense de la Patrie et des intérêts supérieurs de la Nation. Cette mission nous contraint, bien sûr. Nous devons ainsi faire preuve en toute circonstance d'une totale efficacité opérationnelle, efficacité qui repose en particulier sur deux vertus indépassables : la cohésion et l'esprit de corps. Ces vertus permettent d'unir tous les militaires, quelles que soient leur origine, leurs idées ou leurs croyances. Seule l'adhésion collective peut permettre de vaincre un jour nos adversaires ou les ennemis de la France.

Armée d'emploi, nous éprouvons quotidiennement, sur tous les théâtres d'opération, la force de ces vertus et nous sentons tous intuitivement, viscéralement même, que tout ce qui vient les fragiliser est profondément néfaste.

Chacun d'entre nous connaît ces principes et en mesure l'importance. Mais tout individu est aussi ce que sont ses convictions. Dès lors que celles-ci conduisent à une revendication politique incompatible avec l'état militaire et ses obligations, voire à une remise en cause de la stricte subordination au pouvoir politique républicain, démocratiquement élu, le plus raisonnable est certainement de quitter l'institution pour pouvoir rendre public en toute liberté ses idées et ses convictions.

À vous tous, je veux redire toute ma confiance. Par votre engagement sans faille au service de la France, et alors que plusieurs milliers d'entre vous sont déployés en opération, vous démontrez tous les jours votre professionnalisme, vos compétences et votre excellence. Vous êtes l'émanation de la Nation, dans toute sa diversité, et c'est la raison pour laquelle elle se reconnaît en vous et vous admire. Soyez-en fiers.

Le général d'armée François LECOINTRE
chef d'état-major des armées

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Lecoindre', written in a cursive style.